

**Conseil Municipal du vendredi 27 avril 2018**

**RELEVE de CONCLUSIONS**

**Ordre du jour**

**1° Délibération pour création d'un nouveau poste d'adjoint technique.**

Suite à la démission d'un des trois agents techniques, la réorganisation des services s'impose.

Madame le Maire a accepté la démission de cet agent sans imposer de préavis sachant qu'elle avait l'opportunité d'une formation proposée par Pôle Emploi.

Les heures nécessaires au bon fonctionnement du service seront assurées par l'agent qui avait été recruté sur l'emploi de fonctionnaire à temps non complet. Cet agent qui effectuait 20h28/35h semaine, temps de travail annualisé, fera 29h30/35h semaine à dater du 1<sup>er</sup> mai 2018.

Une procédure de création d'un nouveau poste puis de suppression des deux anciens postes doit être engagée.

Le Conseil approuve ces modifications à l'unanimité.

**2° Questions diverses.**

- Madame le Maire annonce que Madame la Secrétaire prendra ses congés du 15 octobre au 18 novembre. Le Conseil décide de ne pas envisager son remplacement éventuel.
- **Parafoudre** : Le devis d'achat d'un parafoudre Fusadee Adee à cartouche tétrapolaire pour mettre à l'église a été accepté pour un montant de 749 euros HT.
- **Aire de jeux** : Une poutre d'équilibre oscillante viendra compléter l'aire de jeux. Montant de la dépense : 821 euros HT. Les membres du Conseil seront conviés fin mai, début juin pour son installation. Lors de cette journée, il serait nécessaire d'envisager le nettoyage de la grange de la Maison du Levant....
- **Eclairage public** : Un devis de 7965 euros HT a été retenu auprès de la SDEL pour effectuer les travaux de rénovation et de modernisation de notre réseau.

**FAIT à CUZAC le 30/04/2018**